ENQUÊTE PUBLIQUE | Classement de la forêt de Montmorency en forêt de protection

Du lundi 29 août (9h) au mercredi 28 septembre (17h).

Enquête publique préalable au classement en forêt de protection de la forêt de Montmorency sur les communes d'Andilly, Bessancourt, Béthemont-la-Forêt, Bouffémont, Chauvry, Domont, Frépillon, Montlignon, Montmorency, Piscop, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Prix, Taverny et Villiers-Adam.

Cette étape importante du projet vise à recueillir les observations du public. Pour cette enquête publique, Monsieur André Goutal, a été désigné commissaire enquêteur.

Vous avez la possibilité de consulter en ligne les éléments du dossier. Cliquez ici.

Le classement en forêt de protection est un outil juridique, qui garantit le maintien et la préservation d’un espace naturel en forêt.

Infos pratiques

Le commissaire-enquêteur reçoit l'avis du public :

- BEAUCHAMPS, 95250 - 271 Chaussée Jules-César
  Mardi 6 septembre · 9h-12h
- CERGY-PONTOISE, 95010 - 5, avenue Bernard-Hirsch
  Lundi 19 août · 9h-12h

Mercredi 28 septembre · 14h-17h

- L'ISLE-ADAM, 95290 - 1 avenue, Jules-Dupré
  Vendredi 2 septembre · 14h-17h
- SOISY-SOUS-MONTMORENCY, 95230 - 1, rue de l'Égalité
  Jeudi 22 septembre · 9h-12h